Le 14 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE
Comité Régional Cgt Bretagne

La CGT acte un CPER (Contrat de Plan Etat/Région) amputé du volet « Mobilités » !

2022, une année de la Bretagne pour répondre « à cet essentiel ».

La présence de la CGT pour la signature du Contrat de Plan Etat/Région, ce mardi 15 mars 2022 à Rennes, marque surtout sa volonté de bien repréciser les paramètres :

- Ce contrat de Plan de 972 millions d'euros est certes un acte de planification mais dont tout le monde mesure aujourd'hui la « limite ». Non, la CGT n'éprouve pas de désintérêt sur ce type de contractualisation.
- Justement c'est l'inverse : planifier, c'est réfléchir et penser à l'avenir. L'argent public doit servir, avant tout, la chose publique, ce qui semble de plus en plus « oublié ». L'Etat ne peut plus se désengager de la "chose publique" pour financer la sphère privée : il est responsable de l'ordre public et -comme tel- il ne peut pas se défausser sur les collectivités territoriales.

La CGT a décidé dans cette représentation à la Préfecture de Région à un évènement officiel de formuler un principe :

« Il est -en Bretagne- une exigence qui n'est pas assouvie. Elle ne pourra pas rester dans l'ombre et 2022 se devra de faire la lumière pour elle : la mobilité ! »

Dans ce volet, grand absent du CPER comme du dernier point de suivi du plan de relance, il va falloir faire « entrer » le volet ferroviaire -si indispensable à la Bretagne-, le volet maritime et celui routier pour en réduire son impact et confronter une réalité : la Bretagne est au cœur de ce que peut être une réelle politique de l'aménagement du territoire.

Nous traversons plus qu'une crise ! La guerre est en Europe, mais elle est aussi dans de nombreuses régions de par le Monde.

Cette situation, dont les conséquences demeurent incertaines, révèle l'extrême fragilité des économies mondiales à l'heure de l'industrie 4.0.

Il est pourtant un fait :

- Partout « le marché » s'est retourné vers l'Etat. Le monde de l'entreprise a appelé « au secours » et ses décideurs, en " grands donneurs de leçons" sur la rigueur budgétaire ont demandé que seul le sauvetage de leur système prime : celui de l'ultra-libéralisme.

Comité Régional Bretagne C.G.T. – 31, bd du Portugal – CS 90837 - 35208 RENNES Cedex 2
Tél. 02 99 65 45 90 – Fax 02 99 65 24 98 – e.mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
site internet : http://www.cgt-bretagne.fr/

Non l'ultra-libéralisme n'est pas en lui que le prolongement du libéralisme, il est un concept plus pernicieux puisqu'il permet l'enrichissement de quelques-uns par l'intermédiation publique. En fait, c'est la dépense publique qui finance le système privé sans réelle contrepartie et c'est là que le bât blesse.

France 2030 vise un renouveau -en partie- industriel.

La CGT pourrait s'inscrire dans cette ambition mais à la condition préalable que les intentions se traduisent par des actes concrets.

Pour répondre aux besoins sociaux des populations, il faut des services publics, il faut aussi des femmes et des hommes répondant au bien commun et rémunérés comme tel.

Et oui, il faut aussi contractualiser entre un « Etat » et ses Régions.

Il en va de la République une et indivisible.

Avant de vouloir y conceptualiser la différenciation, notre pays et ses régions ont besoin de reconnaitre leurs singularités.

La Bretagne en a au moins une : sa « péninsularité ! »